

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 09/09/2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC

Présents : 10

**Présents :** Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Gilbert HEREIL, Carole DUGOUCHET, Serge LANGLES, Muriel RENO, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:** David RIVIERE

**Secrétaire de séance:** Muriel RENO

### Objet: Etude devis pour maintenance annuelle des Eglises - 2022\_3\_4

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de maintenance des installations campanaires des 2 églises, souscrit auprès de l'entreprise BODET arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.

Il précise qu'une proposition de contrat de maintenance a été formulée par l'entreprise BROUILLET ET FILS, avec qui la commune avait déjà travaillé par le passé et que nous avons sollicitée à nouveau pour un devis.

Après avoir étudié les deux contrats (fréquence de l'entretien, nature de l'intervention et révision du prix), le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir la proposition de cette entreprise, pour un coût s'élevant à 300 € HT par an et autorise le Maire à signer le contrat correspondant avec l'entreprise BROUILLET ET FILS.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et ans susdits.

Secrétaire de Séance  
Muriel RENO

Le Maire  
Christophe BENAC

  


Publication sur le site de la Mairie le : 7/10/2022

